

Madagascar

Madagascar est un État insulaire situé dans l'Océan Indien et géographiquement rattaché au continent africain, dont il est séparé par le canal du Mozambique. C'est la quatrième plus grande île du monde.

Durant la majeure partie du XIX^e siècle, l'île est administrée par le royaume de Madagascar, cette administration s'exerce dans le cadre du *protectorat français de Madagascar après 1883*, à la suite de la première expédition de Madagascar.

Considérant que le protectorat est peu appliqué par le gouvernement malgache, la France organise une deuxième expédition militaire à partir de 1895. Les établissements français de Diego-Suarez, de Nosy Be et de l'île Sainte-Marie sont rattachés au protectorat le 28 janvier 1896.

Les troubles consécutifs à l'intervention militaire française conduiront, en 1897, à la fin de l'autonomie malgache, à l'annexion de l'île par la France et à la réunion de l'ancien protectorat et d'autres territoires français au sein de la colonie de Madagascar et dépendances.

Le premier gouvernement autonome malgache revoit le jour le 10 octobre 1958 lorsque la république de Madagascar est proclamée sur le territoire de l'ancien protectorat (territoire de l'ancien Royaume méridional et des anciens établissements français de Diego-Suarez, de Nosy Be et de l'île Sainte-Marie) tout en restant membre de la Communauté française.

En 1960, la République malgache accède à l'indépendance, ce qui fait du pays l'un des premiers à devenir souverain dans cette zone de l'océan Indien.

1885 La discussion qui vient d'avoir lieu à la Chambre des Députés au sujet du traité avec Madagascar, attire forcément l'attention sur l'importance réelle qu'il y aurait à réunir les îles Mascareignes à Zanzibar, par une *ligne télégraphique passant par Madagascar*.

En effet, Bourbon et Maurice représentent une population de 600,000 habitants, constamment en rapports suivis avec l'Europe et avec la grande île africaine qui les sépare du continent européen.

La ligne de Bourbon devrait nécessairement aboutir à l'île Sainte-Marie, se diriger ensuite vers le nord et aboutira la baie Diego-Juarès qui appartient toute entière à la France. Elle pourrait même toucher Mayotte avant de franchir le canal de Mozambique.

Une autre solution, serait d'établir une ligne terrestre qui passerait par Tananarive et contribuerait puissamment à la conquête de Madagascar par la civilisation européenne. Dans tous les cas, ce réseau serait un de ceux dont l'exploitation offrirait le plus d'avantages.

En 1885, lorsque la France s'installe à **Diego Suarez**, les techniques de communications existantes sont encore embryonnaires : le courrier postal est le seul moyen de communiquer à distance. Encore faut-il qu'il y ait une poste ! Or, à l'arrivée des premiers militaires français, il n'y a encore aucune infrastructure dans le minuscule village d'**Antsirane**.

Comme toujours, dans l'histoire lointaine de Diego Suarez, c'est l'Armée qui mettra en place les services postaux et qui, pendant longtemps, aura la haute main sur les communications.

À l'approche de la colonisation, l'administration française établit un service officiel, après le débarquement du navire « Erymanthe » de la Compagnie des Messagers Maritimes français. *Les activités réelles en télécommunications ont débuté en 1886.*

La France et l'Angleterre avaient instauré dans la Grande île, un service périodique des courriers.



L'arrivée du courrier à la première poste de Diego Suarez

Organisation des PTT Malgaches

En 1887 Le gouvernement royal met à la disposition du résident général, **25 élèves télégraphistes**. Ils s'initient rapidement à la manipulation de l'appareil morse, sous la conduite d'instructeurs métropolitains. «Ce noyau devint vite insuffisant et l'accroissement du trafic obligea à faire appel au concours de militaires et d'auxiliaires, ces derniers recrutés par examen».

L'ampleur des opérations fait ressortir la nécessité d'un personnel spécialisé plus nombreux et l'arrêté du 20 novembre 1897 organise le cadre local des PTT de Madagascar. Parallèlement, un arrêté du 11 avril 1898 crée un cadre autochtone qui comprend des télégraphistes, des facteurs et des aides-surveillants.

Les premiers sont recrutés par voie de concours et tous sont soumis à un stage de formation professionnelle avant d'être titularisés.

Dix neuf candidats sont reçus au concours de 1902. Le cadre des mécaniciens, constitué en 1904, permet de former dans les ateliers des PTT, d'excellents spécialistes.

Afin de favoriser une large participation des agents malgaches à l'exécution du service, ils sont admis en 1911, «à émettre et à payer des mandats», puis en 1920, «à gérer les bureaux à service complet». «Le caractère industriel et technique des PTT, plus accentué au fur et à mesure du développement du service, fit apparaître la nécessité de préparer à leur métier, dès avant leur entrée dans l'Administration, les Malgaches déjà possesseurs d'un bagage appréciable de connaissances générales. »

Un arrêté, en date du 2 mars 1922, crée une section postale à l'École Le Myre de Vilers d'où viennent depuis, «à de rares exceptions près», les receveurs et commis du cadre spécial.

Ces dispositions jointes aux résultats d'une formation professionnelle menée activement par des agents européens, permettent d'obtenir «des cadres malgaches homogènes, d'un rendement excellent et riches en éléments capables». Des autochtones sont souvent à la tête d'importants bureaux.

La direction des Postes et télécommunications donne les effectifs de son personnel jusqu'en 1949, chiffres qui témoignent de l'extension du service et qui prouvent aussi que le personnel malgache, très amélioré en qualité, contribue pour une large part à l'exploitation.

On dénombre ainsi sept Européens et 27 télégraphistes en 1887, cent 71 Européens et soixante trois télégraphistes en 1903, cent 36 Européens et 698 Malgaches en 1924, 204 Européens et 1339 Malgaches en 1949.

De même, le réseau postal évolue progressivement et les courriers terrestres ont, en 1950, 15 090 km répartis en 855 km de chemins de fer, 395 km de voies fluviales, 4 478 de transport routier et 9 362 porteurs humains. Mais partout où l'ouverture de routes et de pistes le permet, l'automobile remplace le porteur.

À ces moyens s'ajoutent les navires et surtout les avions. D'abord militaire, l'aviation postale est confiée en 1936, au service de l'Aéronautique civile, puis en 1945 à la compagnie Air France. Elle se développe avec une telle rapidité qu'elle assure en 1950, le transport de la grande majorité des correspondances. «Seuls les objets lourds restent aux lents moyens de surface ».

Avec l'étranger, Madagascar échange chaque mois par avion, 1 300 kg de courrier grâce au service hebdomadaire Paris-Tunis-Le Caire- Khartoum-Nairobi-Dar es Salam-Tananarive-La Réunion et retour, et au service mensuel Tananarive-Mozambique. Dans l'intérieur, le poids du courrier par voie aérienne atteint 12 000 kg par mois et treize lignes desservent directement trente deux bureaux. Le nombre d'objets échangés par la Poste ne cesse de croître: 5 087 000 en 1924, 11 410 000 en 1938, 17 079 000 en 1948. Les services assurés dans les bureaux sont les dépôts, expéditions, réceptions et livraisons des objets ordinaires, recommandés ou avec valeur déclarée; les colis postaux; les objets contre remboursement; les valeurs à recouvrer; les mandats-postes et mandats télégraphiques ; les chèques postaux ; la Caisse d'Épargne; la télégraphie officielle et

privée; le téléphone.

En bien des endroits, les locaux de service sont devenus insuffisants. «Ils seront agrandis ou remplacés par d'autres plus vastes à la faveur de la réalisation du Plan d'équipement» .

En 1887 une **ligne télégraphique** était posée entre **Tamatave** et la **capitale Tananarive** .

L'office postal fut crée en 1888 et, dans la foulée, autorisant la **construction et exploitation des lignes télégraphiques**, reliant la capitale et les provinces.

Le **télégraphe électrique** va parvenir à **Diego Suarez** au début du XXème siècle : « La construction de la ligne télégraphique vers Diego Suarez fait des progrès appreciables » (Revue de Madagascar - 1900).

D'abord destiné aux militaires, le télégraphe va être ouvert aux particuliers, qui pourront expédier des télégrammes, qu'à partir de **1903**.

Le télégraphe optique

Dès 1896 Le Monde Illustré fait état de postes télégraphiques:

*« Trois postes télégraphiques ont été élevés : l'un à **Orangea**, près de la passe, signale les navires qu'il aperçoit en mer ; le second, celui du **plateau**, a pour mission de recueillir ces signaux et d'informer; dès qu'un navire est signalé, la direction du port, l'administrateur et le colonel ; il a aussi pour mission de signaler, au troisième poste, celui de **Cap Diego** l'envoi d'un malade de l'infirmerie militaire du Plateau à l'hôpital du Cap ».*

Il s'agit bien sûr, comme on a pu le deviner, de signaux sémaphoriques. Lorsque Diego Suarez devient Point d'Appui de la Flotte, à la fin du XIXème siècle, un certain nombre de postes optiques, destinés à annoncer l'arrivée de navires, vont être installés.

Utilisant la télégraphie optique, inventée par Claude Chappe en 1792, les postes optiques utilisent des messages constitués de signaux sémaphoriques qui sont lus à la jumelle puis reproduits et transmis de poste en poste. Le réseau de postes optiques d'Orangea comprenait ainsi, comme le signale le Général Gallieni dans son rapport de 1904 :

1° le poste optique d'Orangea, qui peut communiquer avec tous les autres (construit en 1903)

2° le poste optique de Windsor Castle qui pourra signaler la présence de navires dans les baies du Courrier et de Liverpool...

3° le poste optique d'Antsirane, qui communique avec tous les autres et recueille leurs observations.

4° le poste de Cap Diego, destiné à mettre en relations le Commandant des troupes de ce secteur avec le Commandant de la défense à Antsirane ou avec Orangea.

5° le poste optique d'Anosiravo qui renseignerait le Commandant de la Défense sur les débarquements ennemis dans la baie d'Ambodivahibe...

6° un poste optique au Cap d'Ambre, communiquant avec le poste optique de Windsor Castle

7° un poste optique au Cap Saint Sebastien (celui-ci faisant partie de la ligne de télégraphie optique Nosy Be - Diego Suarez)

8° un poste optique à Ambohimarina pour surveiller plus particulièrement la baie de Rigny ».

Ces postes optiques construits à l'usage des militaires seront, à partir de 1903, ouverts aux communications privées.

Mais, simultanément, d'autres moyens de transmission vont désenclaver Diego Suarez.

Le téléphone

Comme toujours, c'est l'Armée qui aura la primeur de l'installation du téléphone.

Le Bulletin Officiel de Madagascar du 1er **février 1905** publie une Instruction relative à l'**établissement et au fonctionnement du réseau téléphonique urbain d'Antsirane** aussi appelé Diego-Suarez.

Voici les principaux points de cette instruction :

« Chapitre 1er : Partie technique:

- **Art I** : Le service téléphonique est dirigé par un officier résidant à Antsirane et placé sous les ordres du directeur d'artillerie ». Il est ensuite précisé que le commandant de la Défense se réserve le droit d'autoriser l'installation des postes, notamment chez les particuliers et dans les différents services civils ou militaires et que les militaires sont responsables du service téléphonique.

« **Art II** : La construction et le montage des postes sont faits par le service téléphonique militaire ». Les particuliers y auront accès à certaines conditions : ils pourront correspondre avec tous les services et les particuliers abonnés ; cependant, les télégrammes téléphonés ne pourront dépasser 30 mots et l'autorité militaire se réserve le droit d'en réglementer l'utilisation... D'autre part, si le abonnés peuvent utiliser presque librement le téléphone (sous réserve d'autorisation des militaires), en revanche la clientèle des cafés et autres établissements possédant un abonnement, ne pourra l'utiliser qu'avec certaines restrictions.

« **Art III** : Le matériel des postes des abonnés est fourni par la direction d'artillerie.

« **Art IV** : L'officier chargé du réseau fait exécuter d'office les réparations aux lignes téléphoniques ». Comme on le voit, le téléphone - quand il fait son entrée à Diego Suarez- est totalement sous la coupe de l'Armée.

Cette sujétion est complétée et détaillée par la partie administrative de l'Instruction.

« Partie Administrative

Art 1er : Demande d'autorisation: Les abonnements sont concédés sur demande adressée au commandant de la défense de Diego Suarez.

Ces abonnements, d'une durée d'un an, donnent droit à une carte personnelle permettant de se présenter dans les postes de la ligne du Camp d'Ambre pour y transmettre des messages téléphonés ».

On le voit, on est loin de l'usage - abusif ! - que nous faisons actuellement du téléphone !

Cependant, dès 1902, le service téléphonique comptera 15 abonnés à Antsirane.

Plus tard, des postes téléphoniques seront installés dans les principaux villages de la région.

En 1892 fut créé un service de mandats-poste entre Madagascar et la métropole et l'admission dans le service d'objets de toute nature de moins de 2 kilogrammes. A l'approche de la colonisation, un **système de télégraphe optique a été mis en place du côté d'Ankaboka**. Et c'est à peu près à la même époque que fut installé le réseau du télégraphe.



Ankaboka,

En 1896 Telecom Malagasy prend naissance avec la **première ligne de services téléphoniques à Antananarivo**.

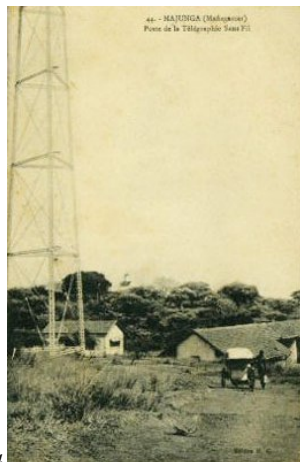
La poste fut assurée de Tananarive à Tamatave par voitures attelées (3 jours), puis, à partir de 1903, par automobiles (2 jours).



1936 La recette principale des postes entrée - Rues Amiral Pierre et Carayon

Le téléphone fut installé à **Tananarive**; à la ligne télégraphique Tananarive-**Tamatave** s'en ajoutèrent d'autres reliant la capitale à **Majunga, Analalava, Diego, Fort-Dauphin, Mananjary, Farafangana, Tuléar**.

En 1904 installation des premières cabines téléphoniques .



Station de TSF à Mahajanga antérieure à 1920

La station de T.S.F. devait assurer la liaison avec les nombreux bateaux qui assuraient le transport du fret depuis le port, un des plus importants de l'île de Madagascar.

Le 29 avril 1931, durant la colonisation, **radio Tananarive** émet pour la première fois, à partir d'**Antaninarenina** (actuel Office national de l'environnement -ONE-), avec une puissance de 500 watts pour deux heures par jour.

Le 31 août 1959, l'Office Malgache des Postes et Télécommunications, remplace l'Administration des Postes et Télécommunications créée en 1956 et sera à son tour remplacée par un Service des Postes et Télécommunications.

L'indépendance de Madagascar est proclamée le 26 juin 1960.

Le 16 octobre 1961, le président Philibert Tsiranana procéda à la pose de la première pierre de ce qui sera la Maison de la Radiodiffusion (actuel Radio national malagasy ou RNM) à Anosy. Elle fut inaugurée le 28 février 1963.

La structure d'organisation des réseaux de télécommunications dans l'Afrique coloniale francophone à la fin des années 50 comportait deux ministères qui en avaient la charge :

1. le Ministère de la France d'Outre-mer pour les réseaux internes à chacune des trois entités : **AOE**, **AEF**, et **Madagascar**.
2. le Ministère des PTT pour les réseaux "internationaux" : liaisons avec les autres continents, liaisons interfédérations

Septembre 1970 Création de la **STIMAD (Société des Télécommunications Internationales de la République de Madagascar)**, fruit du partenariat de **FCR** (Compagnie Française des Câbles sous-marins et de Radio), et de l'Etat malgache.

Il a fallu attendre 1971 pour que **soit** proposé aux abonnés les appels téléphoniques à l'international.

Cette société assura durant près de vingt ans l'exploitation et la gestion du trafic international de la Grande Ile.

Dès 1972 la station terrienne d'Arivonimamo, près d'Antananarivo permettait d'assurer des liaisons par satellite.

La société disposait par ailleurs d'un commutateur **Pentaconta** situé à **Analakely** (Antananarivo) en activité jusqu'en 1993.

FCR, déjà partenaire de l'Etat de Madagascar, est associée à ce projet prévoyant l'évolution de **STIMAD** qui absorberait les télécommunications nationales, alors gérées par le Ministère des PTT. La nouvelle société ainsi créée aurait été dénommée « **MADAGASCAR TELECOM** ». Toutefois, l'avènement de la 3ème république et d'un nouveau gouvernement ont remis en cause le schéma prévu et les négociations ont dû repartir à zéro. Les négociations ont d'abord abouti, mi 1994 à un protocole d'accord permettant la création de la **STELMAD (Société des Télécommunications de Madagascar)** à partir de la **STIMAD** et en intégrant les télécommunications nationales du Ministère des PTT. La participation respective de l'Etat et de **FCR** étaient fixées à 66 % et 34 %.

Mais en parallèle, l'Etat et le Gouvernement de Madagascar, aidés par des cabinets de conseils internationaux, élaboraient une nouvelle loi régissant le secteur des télécommunications. Cette loi fut finalement votée et elle prévoyait notamment la création d'un Opérateur Principal malgache pour les télécommunications.

Le Gouvernement n'a pas souhaité que la **STELMAD** soit cet opérateur principal et à préféré créer « ex nihilo » une nouvelle société baptisée **Télécom Malagasy** ou **Telma**. Cette situation a provoqué de nouvelles discussions, négociations et du retard supplémentaire avant de décider qu'il serait procédé à une fusion-absorption de **STELMAD** par **TELECOM MALAGASY**.

Mais cette opération s'est révélée longue et complexe, notamment sur les plans juridique et financier. Or, la Caisse Française de Développement ne souhaitait pas prêter de fonds à une société provisoire et attendait l'opérateur définitif, ce qui a sérieusement retardé le début des travaux structurants du réseau.

En **avril 1996**, Monsieur Ny Hasyna Andriamanjato, Ministre des PTT de Madagascar a inauguré la première tranche des travaux de la « **Plaque numérique** » concernant **Antananarivo**. La deuxième tranche pour **Toamasina/Tamatave** a été inaugurée en septembre 1996.

- **Antananarivo** est équipé d'un central numérique **E10B3** raccordant 40 000 abonn"s et des extensions jusqu'à 300 000. Fibres entres centres ...

- **Toamasina** et **Antsirabé** sont équipés de deux centres numériques respectivement de 5000 et 3000 abonnés.

- Liaison numérique pra faiseaux herziens entre **Antananarivo** et **Toamasina** reliant au passage Morabonga et Anbaton et Drazaka.

(Consultez le [plan numérique](#) en pdf)

Parallèlement au projet Plaque numérique (concernant Antananarivo et Toamasina), **Telma** a engagé un deuxième grand projet appelé **DOMSAT 2**, destiné à **relier par satellite, entre elles et à Antananarivo, les 12 villes principales** de la Grande Ile.

Ce projet comportait également pour chaque ville une partie « **commutation** » (les centres E10) et une composante « **réseau local** » pour la collecte des clients et leur raccordement au commutateur.

Le projet DOMSAT 2 a été financé d'une part avec des crédits fournisseurs (**Alcatel** notamment) et en autofinancement.

Telma est devenu un opérateur de téléphonie mobile et un fournisseur d'accès Internet malgache. Cette entreprise offre également un service de transfert d'argent via Internet est lancé sur la grande île en 1995. **Telma** fournit la logistique lors du lancement d'Orange à Madagascar en 1996, puis d'Airtel l'année suivante.

L'État malgache annonce la privatisation de **Telma** en 2001 et choisit **Distacom** pour son rachat qui se finalise en 2004.

L'offre **Telma** Mobile est lancée en 2006.

En 2010, le réseau TELMA se connecte au câble EASSy, ouvrant l'accès à la fibre optique dans le pays, et lance MVola, son service de transfert d'argent par téléphone mobile qui permet dès 2012 de régler ses factures via portable.

En 2008, TELMA inaugure la finalisation du backbone national en fibre optique, et lance la 3G+ l'année suivante.

En mars 2015, **Telma** rachète à Numericable (alors détenu à 60 % par Altice) les activités mobiles d'Outremer Telecom pour 70 millions d'euros. **Telma** restructure l'entreprise qui devient Telco OI (société Telecom Réunion Mayotte) et qui commercialise ses forfaits mobile sous la marque Only.

En octobre 2015, l'opérateur français **Free** entre à hauteur de 50 % dans le capital de **Telco OI**, opérant ainsi sa première percée sur la Réunion et Mayotte.

En septembre 2016, alors que l'ARTEC (autorité de régulation des télécommunications) reproche à Orange Madagascar de ne pas avoir renouvelé ses licences d'exploitation périmées depuis février 2016, la filiale de l'opérateur français annonce lancer une offre 4G sur l'île, mais en louant les réseaux à TELMA, un choix qui permet à **Orange** de rétablir de bonnes relations avec l'ARTEC.

En 2019, un contrat commercial signé avec **Ericsson**, d'un montant de 100 millions de dollars, prévoit sur quatre ans le déploiement de 2 000 sites mobiles qui permettront à l'opérateur télécoms de compléter sa couverture réseau du pays. Il est également prévu le déploiement de sites 4.5G puis 5G dans des zones à haute densité.

L'opérateur **Telma** a annoncé le lancement commercial du son réseau 5G le 1er juillet 2020, en partenariat avec Ericsson

Comparée à l'Union européenne, Madagascar est très en retard dans le développement des télécommunications. En v, le code national +261 comptait **16,31 millions de lignes**. Parmi elles, on comptait **16,28 millions de téléphones mobiles**, ce qui correspond à une moyenne de 0,56 par personne. Dans l'UE, ce chiffre est de 1,1 téléphone portable par personne.

Avec environ 38.392 millions d'hôtes web, c'est-à-dire de serveurs Internet se trouvant dans le pays, Madagascar se situe en dessous de la moyenne mondiale. À la fin de l'année 2020, 286 d'entre eux, soit environ 1 %, étaient sécurisés par SSL ou un cryptage comparable.